

Compte-rendu du Conseil municipal du vendredi 21 février 2014, 18h30.

Présents : M. CORNETTE Gilles, M. FLOUZAT Roland, Mme BOUHOUR Henriette, M. GRILLON Hubert, Mme SPALKE Mireille, Mme NANDROT Anic, Mme LECORDIER Denise, Mme PASQUIER Michèle, Mme CHARUA Josette, Mme GUERY JALMAIN Nicole, Mme RAPEAU Lydie, M. LHAUTE Sylvain, M. GERMAIN Thierry, M. DHOMPS Jacques, Mme DESTREM Michèle

Représentés : néant

Absents : néant

Début de séance : 18h35

Secrétaire de séance : Mme NANDROT Anic

Lecture du cahier de délibération et signatures.

1- Projets connexes à la Loire à vélo :

- a. Suite à la réunion de la commission travaux du 29 janvier 2014 qui s'est prononcée pour l'abandon du projet de rampe entre le quai Mahaut et la RD45, le Conseil Municipal entérine cette décision par 14 voix pour l'abandon et une abstention.
- b. Avenants travaux :

Monsieur le Maire présente au conseil les derniers ajustements concernant les moins-values et plus-values enregistrées sur les aménagements connexes à la Loire à vélo. Un tableau de détail est distribué à tous les conseillers municipaux. Les plus-values et moins-values s'établissent globalement comme suit :

| | Moins-value globale | Plus-value globale | Différence |
|---|---------------------|--------------------|---------------|
| Lot 1, maçonnerie | - 80 919,85 € | + 14 985,00 € | - 65 934,85 € |
| Lot 2, charpente | - 0 | + 5 565,00 € | + 5 565,00 € |
| Lot 3, métallerie | - 26 542,80 € | + 0 | - 26 542,80 € |
| Lot 4, étanchéité | - 0 | + 0 | + 0 |
| Lot 5, menuiseries extérieures | - 0 | + 0 | + 0 |
| Lot 6, menuiseries bois | - 7 074,94 € | + 13 171,49 € | + 6 096,55 € |
| Lot 7, plâtrerie peinture | - 0 | + 15 902,46 € | + 15 902,46 € |
| Lot 8, carrelage | - 3 253,47 € | + 2 722,41 € | - 531,06 € |
| Lot 9, plomberie chauffage, ventilation | - 249,20 | + 6 367,40 € | + 6 118,20 € |
| Lot 10, électricité | - 5 949,00 € | + 8 531,87 € | + 2 582,87 € |
| Lot 11, VRD | - 51 843,00 € | + 22 975,70 € | - 28 867,30 € |

| | | | |
|-----------------------|-----------------------|----------------------|----------------------|
| Lot 12, espaces verts | - 7 453,70 € | + 1 849,30 € | - 5 604,40 € |
| Totaux | - 183 285,96 € | + 92 070,63 € | - 91 215,33 € |

Ces avenants sont approuvés par 13 voix pour et 2 abstentions.

2- Travaux d'assainissement :

Suite à la réunion de la commission travaux du 29 janvier 2014 qui s'est prononcée pour le report après les élections municipales du lancement d'une mission d'étude concernant le dé-raccordement des écoulements d'eaux pluviales chez les habitants des rues des Cités et du Stade (pour certains), le Conseil Municipal entérine cette décision de report par 14 voix et 1 abstention.

3- Délibération pour fusion des syndicats du canal de Berry :

Suite à l'arrêté de périmètre du Préfet du Cher du 13 décembre 2013 concernant la fusion des syndicats du canal de Berry, le Conseil Municipal se prononce, à l'unanimité, pour la fusion et accepte, à l'unanimité, les statuts du futur syndicat du canal de Berry.

4- Echange de terrain avec un administré :

Monsieur le Maire rappelle la procédure de régularisation d'un échange de terrain entre un administré et la commune. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cet échange de terrain pour un prix de 2€ le m² et de prendre en charge les frais de notaire correspondants à hauteur de 50%. Les parcelles cadastrées AK 493 et 495 seront acquises par la commune et la parcelle AK 496 le sera par l'administré.

5- Dissolution du syndicat de l'ancien collège de la Guerche :

Suite à la réunion du Conseil Syndical du syndicat de l'ancien collège de La Guerche sur l'Aubois au cours de laquelle le solde de trésorerie a été réparti entre les communes adhérentes, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette répartition qui verra la commune de Marseilles-lès-Aubigny recevoir la somme de 985,45 €.

6- Remplacement du chauffe-eau du CSC :

L'actuel chauffe-eau du CSC présentant un état de vétusté qui compromet la fourniture de la quantité d'eau chaude nécessaire, le Conseil Municipal choisit parmi les trois offres présentées, celle de l'entreprise Comi-Elec, mieux-disante, pour un montant de 2 775 € HT, par 11 voix pour et 4 abstentions.

7- Adoption du planning des temps d'activités périscolaires :

Suite aux réunions organisées avec les parents d'élèves et les enseignantes, les 10 décembre 2013 et 18 février 2014, et à celle de la commission scolaire du 28 janvier 2014, le Conseil Municipal entérine à l'unanimité le planning ci-dessous des horaires à mettre en place pour la rentrée scolaire 2014.

| Ecoles de Marseilles-lès-Aubigny | | | | | | |
|---|-----------------------|-------|------------|-------|--|-------|
| Rentrée scolaire 2014/2015 | | | | | | |
| Emploi du temps hebdomadaire | | | | | | |
| | Temps scolaire | | | | Temps d'activités périscolaires | |
| | Matinée | | Après-midi | | | |
| Lundi | 9h00 | 12h00 | 13h45 | 16h00 | 16h00 | 16h30 |
| Mardi | 9h00 | 12h00 | 13h45 | 16h00 | 16h00 | 16h30 |
| Mercredi | 9h00 | 12h00 | | | | |
| Jeudi | 9h00 | 12h00 | 13h45 | 16h00 | 16h00 | 16h30 |
| Vendredi | 9h00 | 12h00 | 13h45 | 16h00 | 16h00 | 16h30 |

8- Planning des bureaux de vote des 23 et 30 mars 2014 :

Les horaires de permanence des bureaux de vote seront les suivants :

| Dimanche 23 mars 2014 | | | | | |
|------------------------------|-------|-----------------------|------------|-----------|-----------|
| 8h00 | 10h30 | Cornette G | Nandrot A | Dhomps J | |
| 10h30 | 13h00 | Lauthe S | Jalmain N | Rapeau L | Bouhour H |
| 13h00 | 15h30 | Lecordier D | Pasquier M | Flouzat R | |
| 15h30 | 18h00 | Destrem M Spalke M | Charua J | Germain T | Grillon H |
| Dimanche 30 mars 2014 | | | | | |
| 8h00 | 10h30 | Cornette G | Nandrot A | Dhomps J | |
| 10h30 | 13h00 | Lauthe S | Jalmain N | Rapeau L | Bouhour H |
| 13h00 | 15h30 | Lecordier D | Pasquier M | Flouzat R | |
| 15h30 | 18h00 | Destrem M Spalke M | Charua J | Germain T | Grillon H |

9- Demande d'attribution d'un local par l'association « La vie de l'école » :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accéder à cette demande et étudiera avec le président la possibilité de mettre à la disposition de l'association le rez-de-chaussée de l'ancienne boulangerie. Une convention règlera les conditions de mise à disposition.

10- Délibération relative au compte épargne-temps :

Monsieur le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal du 16 décembre 2011 et l'avis favorable rendu par le Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion du 26 mars 2012 entérinant l'instauration du Compte-Epargne-Temps dans la collectivité. Le Conseil Municipal confirme à l'unanimité cette instauration qui permettra aux agents d'alimenter ce compte avec des jours de congés, des RTT ou des repos compensateurs non pris dans les délais légaux dans la limite de 60 jours, sans ouverture de droits à une compensation financière.

11- Questions diverses :

- a. Subvention au refuge du Thiernay (58) : Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité pour l'année 2014, le nouveau tarif de convention avec ce refuge pour un montant de 0,74 € par habitant.

- b. Achat cuve pour gasoil non routier (GNR) : De nouveaux devis seront demandés pour la fourniture et l'installation de ce nouveau matériel.
- c. Le Conseil Municipal se prononce par 6 voix pour, 3 contre et 6 abstentions sur la demande de gratuité exceptionnelle de la salle des fêtes pour l'association des Pingouins Marseillais.
- d. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité du remplacement de 3 extincteurs pour un montant de 567 € HT.
- e. Le Conseil Municipal décide par 14 voix pour et 1 abstention d'adhérer à l'Agence de développement du Tourisme et des Territoires du Cher (AD2T) pour un montant de 0,12 € par habitant.
- f. Demande de subventions :
 - i. AFSEP : non à l'unanimité
 - ii. APF : non à l'unanimité
- g. Une réunion de la commission finances aura lieu le 28/02/2014 à 17h, salle du conseil.
- h. Une réunion du Conseil Municipal aura lieu le 13/03/2014 à 18h30, salle du conseil

Fin de séance à 20h35

Le Maire, Gilles CORNETTE